



RCS : AUCH

Code greffe : 3201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AUCH atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00271

Numéro SIREN : 803 569 128

Nom ou dénomination : CRTP

Ce dépôt a été enregistré le 15/05/2017 sous le numéro de dépôt 885

①

BILAN SIMPLIFIÉ

B 885

DGFiP N° 2033 A-SD 2016

Désignation de l'entreprise CRTP SASU Néant *Adresse de l'entreprise 1 ROUTE DE LA GESSEE 32120 MAUVEZINSIREN

8	0	3	5	6	9	1	2	8
---	---	---	---	---	---	---	---	---

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 Durée de l'exercice précédent * 12

				Exercice N clos le		
				31/03/2016		
		Brut		Amortissements-Provisions		
		1		2		
				Net		
				3		
ACTIF						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Fonds commercial *	010		012		
	Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *	028	553	030	167	
	Immobilisations financières * (1)	040		042		
	Total I (5)	044	553	048	167	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	1 432	070	1 432
		Autres * (3)	072	2 953	074	2 953
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	1 754	086	1 754	
	Charges constatées d'avance *	092	2 854	094	2 854	
		Total II	096	8 992	098	8 992
		Total général (I+II)	110	9 545	112	9 377
PASSIF						
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	1 800	
	Écarts de réévaluation			124		
	Réserve légale			126		
	Réserves réglementées *			130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)			131		
	Report à nouveau			134	(685)	
	Résultat de l'exercice			136	3 520	
	Provisions réglementées			140		
		Total I		142	4 635	
	Provisions pour risques et charges			Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	12	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	315	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)			169	2 430	
	Produits constatés d'avance			174		
	Total III		176	4 743		
	Total général (I + II + III)		180	9 377		
RENVois	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <u>CRTP SASU</u>		Néant <input type="checkbox"/> *				
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		Exercice N clos le				
		018		3 1 0 3 1 2 0 1 6				
				1				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210			
	Production vendue	Biens dont export et livraisons intracommunautaires		215	214			
			Services *	217	218			
					42 967			
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			
	Production immobilisée *				224			
	Subventions d'exploitations reçues				226			
	Autres produits				230			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	42 969		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234			
	Variation de stocks (marchandises) *				236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240			
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242			
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	368	244		
	Rémunérations du personnel *				250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252			
	Dotations aux amortissements *				254			
	Dotations aux provisions				256			
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262			
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
Total des charges d'exploitation (II)					264	38 592		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	4 376		
Produits financiers	(III)	280		Charges financières	(V)	294	4	
Produits exceptionnels	(IV)	290		Charges exceptionnelles	(VI)	300	261	
Impôt sur les bénéfices *	(VII)					306	592	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	3 520		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	3 520	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	592			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330	359	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997			
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138				
	Dont divers	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344		350	69
		Créance due au report en arrière du déficit			346			
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfices col. 1	352	4 402	
					Déficit col. 2		354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356		
	Déficits antérieurs reportables * 454 dont imputés sur le résultat :						360	454
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfices col. 1	370	3 948	
					Déficit col. 2		372	

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : CRTP SASU

Néant *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ								
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	553	442		444		446	553	
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	553	492		494		496	553	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES								
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	29	532	138	534		536	167	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570	29	572	138	574		576	167	

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.											

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
	Plus-values taxables à 19 % ①		579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies)							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : CRTP SASU Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	600	634	636
	Sur stocks et en cours	640	630	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	642	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	652	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	454
Déficits imputés	983	454
Déficits reportables	984	(0)
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	(0)

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
--	-----

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

	800
--	-----

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	6 653
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	6 254
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

⑤

**CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS**

DGFIP N° 2033-ESD 2016

Exercice ouvert le : 01042015		et clos le : 31032016		Durée en nombre de mois 1 2		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I - Production de l'entreprise							
Ventes de marchandises						108	
Production vendue - Biens						109	
Production vendue - Services						141	
Production stockée						111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation						143	
Subventions d'exploitation reçues						113	
Autres produits de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée						116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés						118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante						119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation						153	
TOTAL 1						144	
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers							
Achats de marchandises (droits de douane compris)						121	
Variation de stocks (marchandises)						122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)						123	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)						145	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances						125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois						146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée						128	
Autres charges de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						148	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante						150	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.						133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois						135	
TOTAL 2						152	
III - Valeur ajoutée produite							
Calcul de la valeur ajoutée TOTAL 1 – TOTAL 2						137	
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur le 1329-DEF-SD)						117	
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD, alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD).							
MONO ÉTABLISSEMENT* au sens de la CVAE		020					
Chiffre d'affaires de référence CVAE						022	
Période de référence		024		/		/	
Date de cessation		186		/		/	
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs							
Effectifs moyens du personnel* :						376	
dont apprentis						657	
dont handicapés						651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale						861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisées déclarée ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOTSD.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant *

Exercice clos le

31032016

SIREN

8 0 3 5 6 9 1 2 8

Dénomination de l'entreprise

CRTP SASU

Adresse (voie)

1 ROUTE DE LA GESSEE

Code postal

32120

Ville

MAUVEZIN

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	901	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	901	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique COQUELIN Prénom(s) RENAUDNom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 100Naissance: Date 15/08/1983 N° Département 31 Commune TOULOUSE Pays Adresse : N° 1 Voie RUE DE LA GESSEECode Postal 32120 Commune MAUVEZIN Pays FRANCETitre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance: Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant *

N° de dépôt
[]

Exercice clos le 31032016

SIREN 8 0 3 5 6 9 1 2 8

Dénomination de l'entreprise CRTP SASU

Adresse (voie) 1 ROUTE DE LA GESSEE

Code postal 32120 Ville MAUVEZIN

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE : 905

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

SAGE Experts-comptables Janvier 2016 : Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

REÇU LE

10 AVR. 2017

Greffier Tribunal de Commerce

SASU CRTP
SASU au capital de 1 800 €
1, rue de La Gessée
32120 MAUVEZIN
N° Siret : 80356912800017- N.A.F : 4312A

**Procès-verbal d'assemblée ordinaire statuant sur les comptes
de l'exercice clos le 31 mars 2016.**

Le **30/09/2016** à 9 heures.

Les associés de la société «**CRTP**», Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de **1 800 €**, dont le siège est à **MAUVEZIN**, immatriculée au Registre du commerce de **AUCH (32)** sous le n° **803569128** se sont réunis au dit siège sur la convocation du (de la) Gérant(e) en date du **30 septembre 2016**.

L'assemblée est présidée par **Renaud COQUELIN**, Président(e), propriétaire de **1800** parts.

Le (La) Président(e) constate que tous les associés sont présents, à savoir

- propriétaire de ,
- propriétaire de

Total des parts représentées : **1800 parts** soit la totalité du capital.

Le (La) Président(e) déclare alors que l'assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Les associés peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du Président :

- ⊗ Le rapport de gestion de la gérance sur l'exercice écoulé,
- ⊗ Le bilan, le compte de résultat, l'annexe, ainsi que l'inventaire,
- ⊗ Le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'assemblée.
- ⊗ Les pouvoirs des associés représentés par des mandataires.

Le (La) Président(e) indique que ces documents ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le (La) Président(e) rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ⊗ Lecture du rapport de gestion de la gérance sur les opérations et les comptes de l'exercice,
- ⊗ Approbation de ces comptes et quitus à la gérance de sa gestion,
- ⊗ Affectation des résultats.

Puis il (elle) donne lecture du rapport de la gérance et ouvre les débats.

Un échange de vues intervient. Personne ne désirant plus prendre la parole, Le (La) Président(e) ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Première résolution

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et examiné les comptes de l'exercice, l'assemblée générale déclare les approuver et donne au (à la) Gérant(e) quitus de sa gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution :

Le Résultat de l'exercice reçoit l'affectation suivante :

- Affectation au compte de report à nouveau créditeur : **3 344,00 €**
- Affectation au poste de réserve légale : **176,00 €**
- Affectation au poste de report à nouveau débiteur : **0,00 €**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 10 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé un procès-verbal, signé par la gérance et les associés présents.

Renaud COQUELIN

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. Coquelin', with a long horizontal line extending to the right from the end of the signature.